

# L'innovation dans les PME en 2008



Soutient l'innovation  
et la croissance **des PME**

Innovation technologique &  
Secteurs d'applications :  
**Agroalimentaire – Agriculture**

Ariane Voyatzakis



# Industrie Agroalimentaire - Agriculture

La France est le premier pays exportateur mondial d'aliments transformés et le 3<sup>e</sup> exportateur de produits agroalimentaires. De fait, avec une production de 64 Mds € en 2007, la France est le premier pays agricole européen<sup>1</sup>. Avec un chiffre d'affaires de 154 Mds € en 2007, l'industrie agroalimentaire française est aussi le premier producteur européen et le premier secteur industriel français<sup>2</sup>. Elle emploie 415 000 salariés<sup>3</sup> et dégage un solde commercial positif de près de 9 Mds € en 2008<sup>4</sup>.

## La conjonction de la crise financière mondiale et d'un renchérissement de l'offre alimentaire...

Malgré un ralentissement en 2008 de l'augmentation des prix agricoles mondiaux, ceux-ci restent élevés, supérieurs de 30 % à leur niveau de 2007 et de 50 % par rapport à celui de 2006<sup>5</sup>. Il en résulte des pénuries graves de produits alimentaires dans certains pays en voie de développement, en particulier africains, qui pâtissent d'un sous-investissement en infrastructures agricoles ces dernières décennies.

Dans les pays occidentaux, la hausse du coût des matières agricoles a aussi un impact sur le prix des produits alimentaires transformés, certes de moindre envergure. En France, ces derniers ont augmenté de 5,9 % en un an depuis août 2007<sup>6</sup>. De ce fait, la consommation alimentaire demeure atone, voire régresse. Au cours de l'année 2008 en France, le volume des ventes des produits alimentaires reste toujours inférieur au niveau de référence de

novembre 2007<sup>7</sup>. Bien avant l'éclatement de la récente crise financière, les ménages ont donc ressenti une baisse de leur pouvoir d'achat dans l'alimentation.

## ... compromet les hypothèses d'évolution du secteur au moins à court terme

Ainsi, après une année exceptionnelle en 2007 pour l'industrie agroalimentaire, sans équivalent depuis dix ans (7,2 % d'augmentation du chiffre d'affaires global, 10 % de croissance des exportations)<sup>8</sup>, l'activité du secteur devrait-elle se stabiliser selon les meilleures hypothèses, puisque le carnet de commandes accuse un faible niveau à la fin de 2008<sup>9</sup>.

L'amont agricole, quant à lui, a bénéficié jusqu'à présent de l'augmentation du cours des denrées. En effet, le revenu agricole net par actif en France a augmenté pendant deux années consécutives en 2007 (de 11 % en termes réels) et 2006 (de 16 %)<sup>9</sup>. Néanmoins, les prix des céréales et des oléagineux ayant baissés en 2008 suivant

ceux du pétrole (les agrocarburants, considérés comme substitués aux énergies fossiles expliquent en partie cette évolution parallèle des cours), alors qu'en même temps le prix des agrofournitures augmentait (+57 % pour les engrais)<sup>6</sup>, les revenus des agriculteurs français se sont eux aussi dégradés (-15 % en 2008).

**Dans un contexte tendu d'évolution des marchés, OSEO est plus que jamais aux côtés des PME pour les aider à accroître leur compétitivité, notamment via l'investissement dans l'innovation.**

<sup>1</sup> Source : Eurostat.

<sup>2</sup> Source : ANIA (Association nationale des industries agroalimentaires), INSEE, Agreste.

<sup>3</sup> Source : Darès, ANIA.

<sup>4</sup> Source : Ubrifrance.

<sup>5</sup> Source : FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations).

<sup>6</sup> Source : INSEE (Institut national de la statistique et des études).

<sup>7</sup> Source : Cabinet IRI.

<sup>8</sup> Source : Agreste.

<sup>9</sup> Source : Banque de France.

## FAITS MARQUANTS

- Dans un contexte de perturbation des marchés mondiaux de matières agricoles, l'Union européenne, sous présidence française, est parvenue à un accord sur **une réforme partielle de la PAC** (Politique agricole commune), en vue notamment de satisfaire aux exigences de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) concernant la libéralisation des régimes d'aide.

- Composé en majorité d'un grand nombre de PME, le secteur agroalimentaire connaît **une accélération des opérations de concentration**. En particulier, le groupe Bigard a fait l'acquisition du groupe coopératif Socopa pour donner naissance en 2009 à un acteur de poids européen dans le domaine de la viande.

- *A contrario* de l'industrie agroalimentaire, la grande distribution française est concentrée entre quelques grandes enseignes, ce qui limite souvent les conditions de concurrence au sein d'une même zone de chalandise et facilite le maintien de prix élevés. Pour cette raison, **la Loi de Modernisation de l'Économie** du 4 août 2008 favorise l'implantation des grandes surfaces en relevant le seuil des procédures d'autorisation, institue une Autorité de concurrence avec des pouvoirs élargis, permet aux fournisseurs de varier leurs tarifs en fonction des distributeurs et réduit les délais de paiement des distributeurs vis-à-vis des fournisseurs.

- La Commission européenne a mis en place « **un groupe de haut niveau** », qui doit formuler des recommandations visant à accroître la compétitivité de l'industrie agroalimentaire européenne.

## CHIFFRES CLÉS oseo

- **36 M€ d'aides** : 25 M€ pour les projets de l'industrie agroalimentaire et 11 M€ pour ceux de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture.

- **8 %** du montant total des aides d'OSEO.

- **450 projets**.

### Répartition régionale des projets soutenus

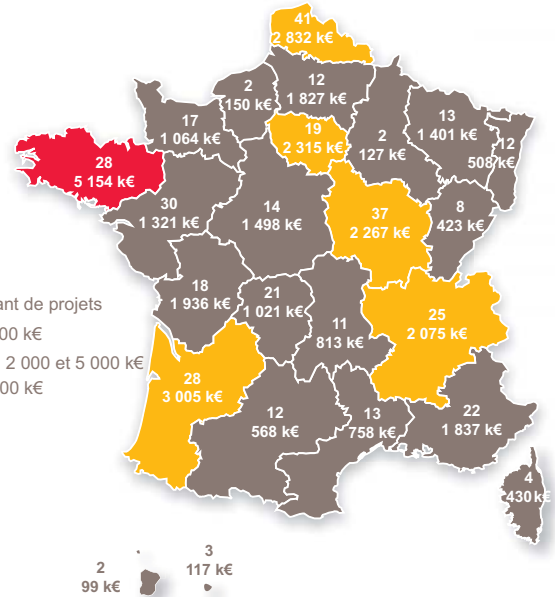
- Avec 5,2 M€ d'aides, la Bretagne est de loin la 1<sup>re</sup> région soutenue dans le secteur agroalimentaire.
- L'Aquitaine, le Nord-Pas-de-Calais, l'Île-de-France, la Bourgogne et Rhône-Alpes suivent avec des montants totaux d'aides compris entre 2 et 3 M€. L'Île-de-France et l'Aquitaine enregistrent les plus fortes progressions par rapport à 2007.

### Réseaux nationaux et européens

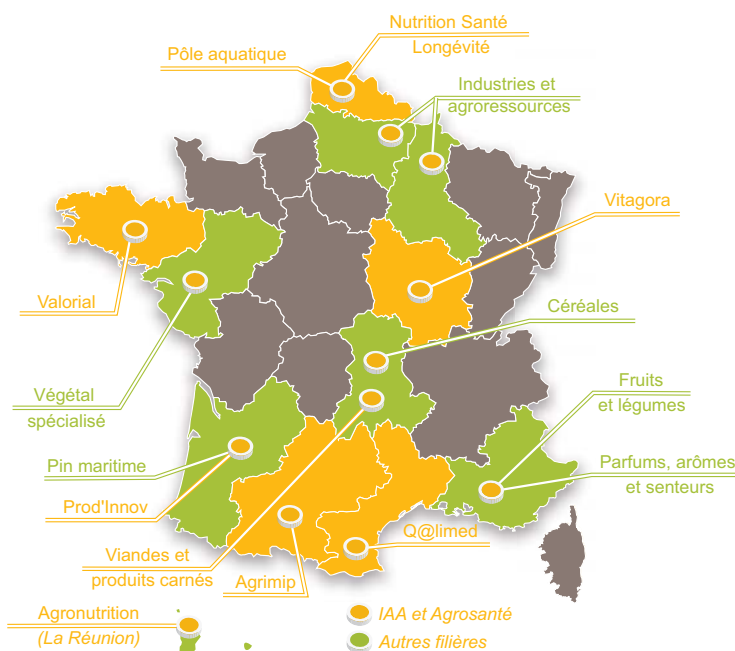
- En mai 2008, OSEO et le ministère de l'Agriculture et de la Pêche ont reconduit leur convention de collaboration afin de renforcer le soutien de l'industrie agroalimentaire. En vertu de cette nouvelle convention, 26 PME ont bénéficié d'aides à la faisabilité préalable au lancement d'un projet de R&D et d'aides au montage de projets collaboratifs.

- OSEO contribue aux travaux de la représentation française de la Plateforme Technologique Européenne « Food for Life » et à ceux du Conseil national de l'alimentation concernant l'impact des nouvelles technologies dans l'industrie agroalimentaire. L'agence participe également au Conseil scientifique de l'ACTIA (Association de coordination technique pour l'industrie agroalimentaire) et à la Commission Innovation de l'Office de l'élevage.

- En 2008, OSEO a apporté sa contribution à l'organisation des Journées Aliments & Santé à La Rochelle et au congrès « Goût-Nutrition-Santé » à Dijon. OSEO a participé aux jurys du concours Agropole pour la création d'entreprise agroalimentaire, du concours Trophéa qui récompense les meilleurs projets d'étudiants en agroalimentaire et à des concours régionaux de l'innovation, comme celui organisé par le CERVIA (Centre régional de valorisation et d'innovation agricole et alimentaire) en Île-de-France. L'action d'OSEO dans le secteur agroalimentaire a été présentée aux entreprises dans le cadre de la conférence Agrofood, organisée à l'initiative de la Commission européenne, du salon International du Process Alimentaire (IPA) ainsi que du CFIA (Carrefour des Fournisseurs de l'Industrie Agroalimentaire) à Rennes aux côtés du pôle de compétitivité Valorial.



Le Salon international de l'alimentation (SIAL) à Paris est le plus important salon de l'industrie agroalimentaire. Il a accueilli plus de 148 000 visiteurs en 2008.



### Les projets collaboratifs

- Le secteur agroalimentaire présente une grande diversité de pôles de compétitivité, au nombre de 15. En 2008, OSEO a accordé 11,8 M€ aux projets issus de ces pôles, soit 1/3 des aides au secteur.

- En outre, dans le cadre du programme Innovation Stratégique Industrielle, OSEO a financé le projet ALGOHUB™ à hauteur de 10 M€, avec pour objectif de créer une filière industrielle pour l'exploitation des microalgues comme matière première de l'alimentation humaine, de la production animale, de la santé et des cosmétiques. Ce projet réunit 15 partenaires fédérés par la société ROQUETTE Frères.

*Sous l'impulsion des pouvoirs publics via le PNNS (Plan National Nutrition Santé) et en réponse aux attentes des consommateurs pour une alimentation plus saine et équilibrée, la nutrition est une source d'innovation majeure, qui irrigue tous les secteurs de l'industrie agroalimentaire.*

*Par ailleurs, la sécurité alimentaire est un enjeu important pour les industriels du secteur, du fait des obligations réglementaires mais aussi des démarches volontaires de certification.*

*Enfin, le développement durable et la maîtrise des dépenses énergétiques sont des préoccupations croissantes de la filière depuis l'amont agricole jusqu'à l'aval de la distribution.*

### L'alimentation entre santé et sécurité

Dans l'industrie agroalimentaire, les produits de diététique, suivis des dispositifs de mesure contrôle arrivent en tête des montants totaux d'aides attribuées. Avec les produits alimentaires intermédiaires (PAI) (ingrédients, arômes, flores technologiques...) et les équipements, ils comptent pour le plus grand nombre de projets de rupture technologique.

Le segment des produits de la diététique et celui des PAI illustrent bien la tendance générale de l'innovation technologique du secteur portée vers la nutrition et la santé. En effet, cette tendance n'est plus limitée aux produits spécialisés (compléments alimentaires, régimes spéciaux,...) mais s'observe dans l'ensemble des productions agroalimentaires (plats cuisinés, boisson, produits laitiers,...) que ce soit via la rénovation des recettes (utilisation de moins de sel, de sucre, allégé en matières grasses) ou le développement de nouveaux aliments et ingrédients à des fins de prévention de maladies.

A titre d'exemples, la société Routin, 1<sup>er</sup> exportateur français de sirop a développé, avec le soutien d'OSEO, une boisson concentrée sans sucre, vendue en grandes surfaces.

La société Foulon Sopagly, leader européen du jus de raisin, a été soutenue par OSEO dans le cadre du partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, pour le lancement d'un projet collaboratif de filière, visant à créer une nouvelle gamme de pur jus de raisin à valeurs nutritionnelles améliorées. Labellisé par les pôles Q@LI-Méditerranée et Vitagora, le projet a été accepté pour financement par le FUI (fonds unique interministériel) et les collectivités territoriales. Val de Vire, filiale de la coopérative Elle&Vire, a bénéficié du soutien d'OSEO pour ses recherches sur la valorisation du marc de cidre produit par les coopérateurs. Elle commercialise ainsi des extraits de polyphénols de pomme adaptés à la formulation de compléments alimentaires.

En vertu du nouveau règlement européen sur l'étiquetage nutritionnel des aliments, les allégations de santé autorisées seront conformes à une liste positive que la Commission européenne établira au 31 janvier 2010 ou devront être soumises à l'approbation de l'Autorité européenne de sécurité des aliments. OSEO soutient les PME pour financer les études scientifiques et cliniques permettant de justifier une allégation.

Les dispositifs de mesure-contrôle ont pour vocation de suivre les paramètres de production dans des objectifs de traçabilité, de sécurité alimentaire et de qualité.

De même, les développements dans le domaine des équipements suivent ces objectifs, sans oublier l'exigence première d'augmentation de la productivité dans un contexte de forte concurrence internationale et de tension sur les prix.

Pour exemple, la société Histalim a mis au point une méthode d'analyse histologique permettant de quantifier le niveau de destruction d'une matière première viande, et faire ainsi la distinction entre les viandes gros grains et les viandes séparées mécaniquement. En vue de faire reconnaître cette méthode par les autorités normatives, un projet européen et collaboratif a été retenu et classé 3<sup>e</sup> par l'appel à projet Eurostars, qui bénéficie de cofinancements de la Commission européenne et d'OSEO pour les partenaires français. Histalim a également été primée par l'édition 2008 du concours Innovation du salon International du Process Alimentaire.

### Prise en compte du développement durable

La thématique du développement durable sous-tend un nombre croissant de projets depuis l'amont agricole jusqu'au process de transformation agroalimentaire.

L'essentiel des projets dans le domaine de la protection des plantes correspond à des stratégies de lutte naturelle en substitution des produits d'origine chimique. De même, les équipements, avec les apports des technologies de l'information et de la communication, s'inscrivent dans une démarche d'agriculture de précision, dans le but de gérer les apports des cultures en eau, engrais et produits phytosanitaires au plus près des besoins, en évitant les excès dommageables à l'environnement.

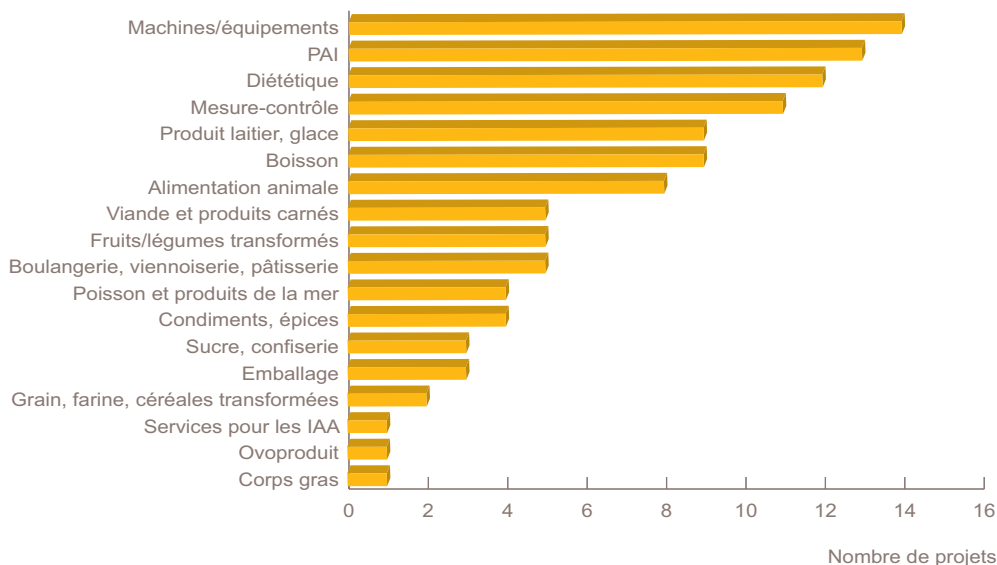
Les procédés industriels visent à réduire l'utilisation d'eau et d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, voire à valoriser les déchets organiques de la production en biocombustibles.

### FOCUS : la sécurité alimentaire

- Le scandale du lait frelaté chinois a mis en lumière aux yeux de l'opinion publique la nécessité d'un renforcement des contrôles sanitaires des produits importés en Europe. L'Union européenne, qui met en œuvre une des réglementations les plus strictes au monde en matière de sécurité alimentaire, a réitéré son refus d'importer de la viande traitée aux hormones, malgré les mesures de rétorsion nord-américaines sur certains de ses produits. De même, l'Union a refusé l'importation de volailles américaines désinfectées au chlore.
- En revanche, la Commission européenne a autorisé en décembre 2008 l'importation et l'utilisation à des fins alimentaires d'un soja génétiquement modifié de Monsanto, en se référant à un avis favorable de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) qui l'a évalué sans « aucun risque pour la santé humaine ou animale, ou pour l'environnement ». Après moult débats, la France a adopté en mai 2008 une loi sur les OGM, qui reconnaît « la liberté de consommer et de produire avec ou sans OGM ».

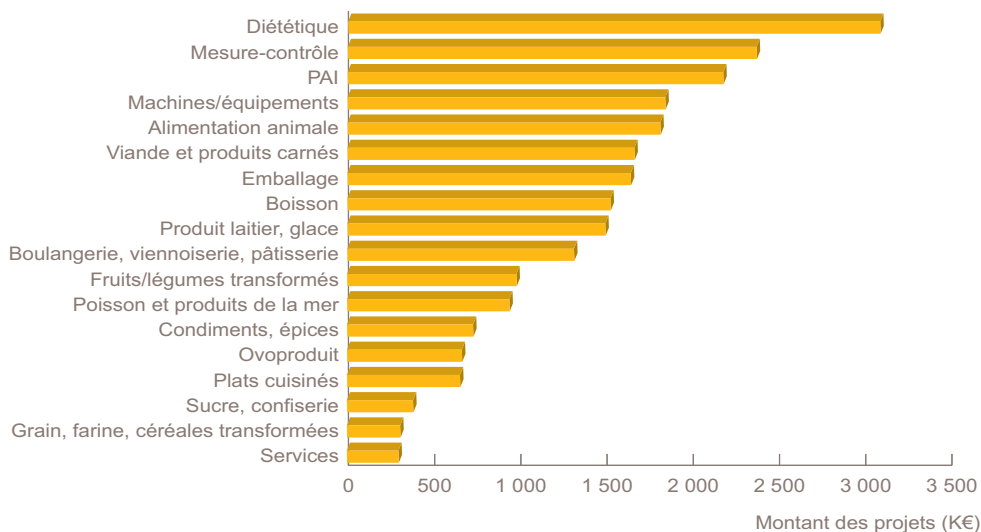
### Niveau technologique : projets de rupture ou très innovants (en nombre de projets pour 2008)

Les PAI (produits alimentaires intermédiaires) et les aliments diététiques d'une part, ainsi que les équipements et les dispositifs de mesure-contrôle d'autre part, sont les secteurs les plus innovants.



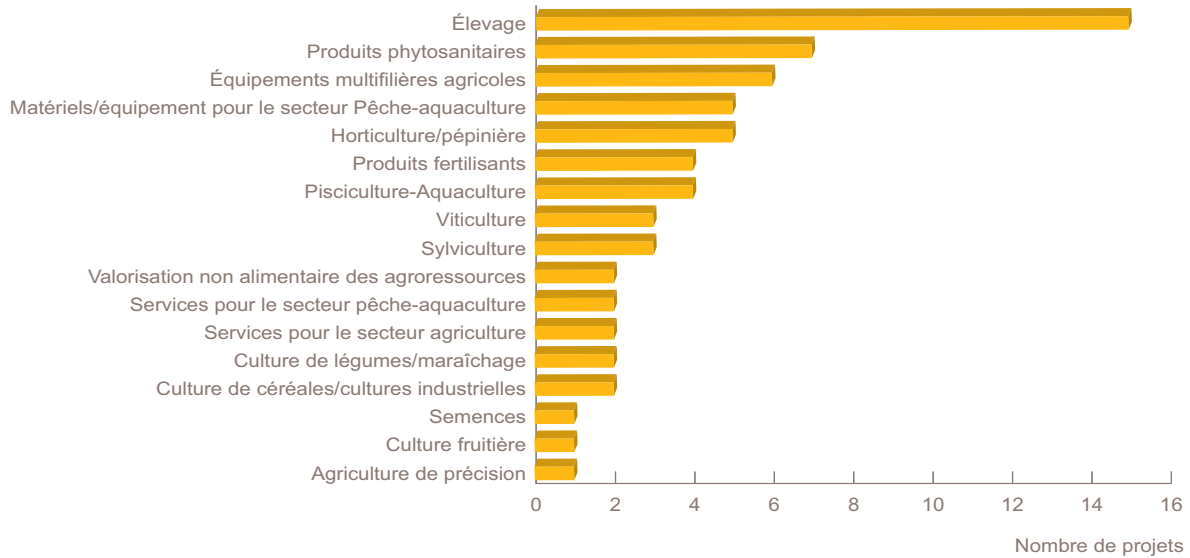
### Répartition par sous-secteurs (en montant total d'aides pour 2008)

Le secteur de la diététique est premier en montant total d'aides, suivi des dispositifs de mesure-contrôle, des PAI, et des équipements.



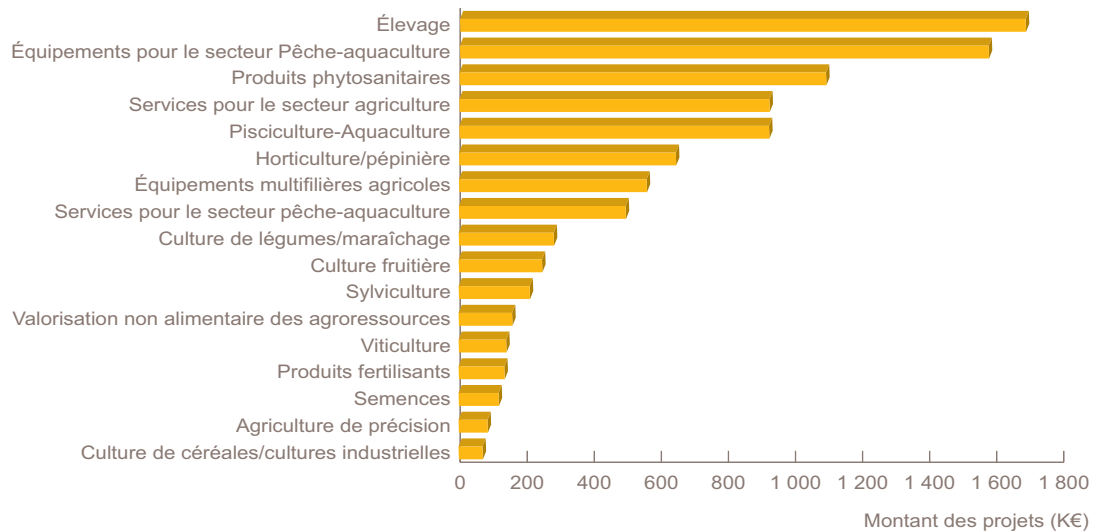
### Niveau technologique : projets de rupture ou très innovants (en nombre de projets pour 2008)

Les projets destinés à l'élevage sont les plus innovants.



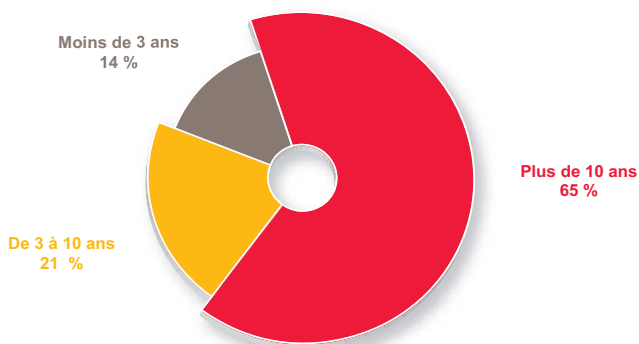
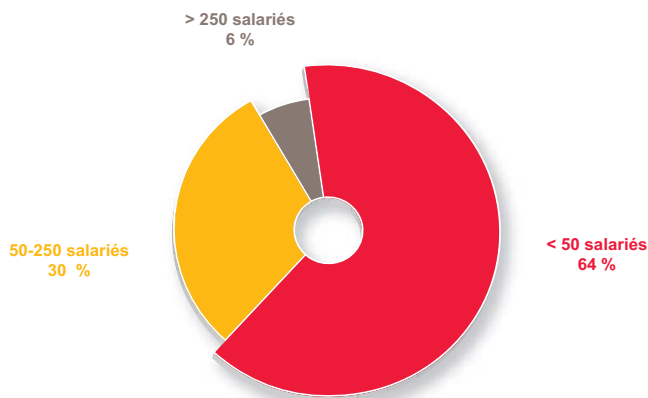
### Répartition par sous-secteurs (en montant total d'aides pour 2008)

Le secteur de l'élevage est premier en montant total d'aides attribuées, suivi des équipements pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture.



### Taille des entreprises (en montant total d'aides pour 2008)

Les entreprises soutenues du secteur sont en grande majorité des PME : 94 % d'entre elles emploient moins de 250 salariés.



### Âge des entreprises (en montant total d'aides pour 2008)

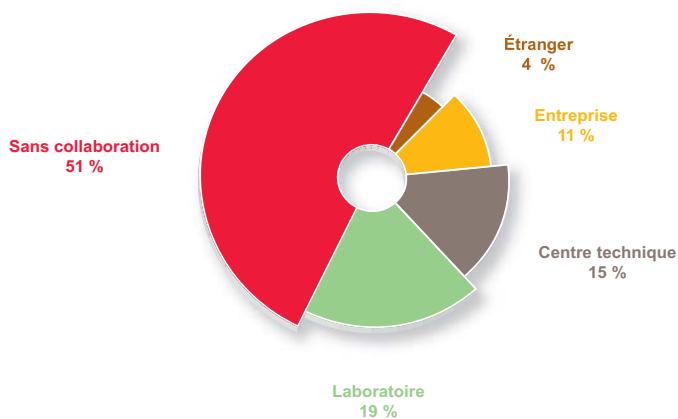
Les entreprises soutenues du secteur sont pour la plupart en phase de développement : 65 % ont plus de 10 ans d'âge.

Toutefois, en 2008 OSEO a soutenu :

- 18 créations d'entreprise dans le secteur
- 6 centres académiques ou techniques pour la valorisation de leurs résultats de recherche vers l'industrie.

### Partenariats de recherche (en nombre de projets pour 2008)

La moitié des projets mettent en œuvre des partenariats de recherche avec des laboratoires académiques, des centres techniques ou des industriels tiers.





oseo.fr

